

Image not found or type unknown



Évacuation des fumées d'un snack

Par **Lenzi Serge**, le **21/05/2017** à **10:02**

Bonjour maître Je suis propriétaire d'un commerce situé dans une copropriété, j'ai pour voisin un snack qui rejette ses fumées directement dans des parties communes ouvertes sur l'extérieur. je suis donc dérangé par les odeurs et la fumée, en a t'il le droit ? Merci

Bonjour,

Les formules de politesse sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...

Merci pour votre attention...